



Vincent BIAYS  
études d'urbanisme

217 rue Marcoz,  
73000 Chambery  
vincent.biays@orange.fr  
06 80 01 82 51

Siret 335 214 698 0007B  
APE 742A

MAIRIE  
01260 VALROMEY-SUR-SERAN

Le 12 juillet 2022

## REVISION DU PLU

### Réunion n°13 - réflexions sur le PADD - 11 juillet 2022

**Participants** : Mme GODET (Maire) - M BOLON - M REYNAUD - Mme BIDET - M LEJEUNE - M MARTINE - Mme GARIN (adjointe) - M BONJEAN - M FOURNEL - M JOLIVET (Agence 01)  
Excusée : Mme CHATRON

L'avant-projet de PADD a été transmis en même temps que le compte-rendu de la précédente réunion de travail. L'ordre du jour est consacré à un échange critique sur ce document.

Ecrire une phrase de transition à la fin du chapitre 2 pour expliquer que le projet politique est ensuite développé par thèmes.

Dans l'axe 1 du projet politique : renforcer le paragraphe sur le patrimoine.

Sur la stratégie agricole : préciser la volonté de faciliter les installations agricoles et d'accompagner les agriculteurs dans la transformation des bâtiments d'exploitation inutilisés suite à une délocalisation à l'extérieur des hameaux ou une cessation d'activité.

Insister sur l'aspect positif des lotissements qui ont permis d'éviter le mitage et d'apporter une population nouvelle souvent composée de familles.

Le projet de territoire de la Comcom est presque finalisé. La commune appartient au bassin de service du Valromey. A mentionner dans le document.

Ecrire «conforter» les équipements public plutôt que «renforcer».

Chapitre 3 : au premier alinéa, ajouter Massignieu.

L'expression «démographie fragile» est à remplacer par «démographie évolutive». Au deuxième alinéa supprimer «continue» dans l'expression «baisse continue de la proportion ...»)

Plusieurs sites sont évoqués pour l'opération d'habitat coopératif : Chongnes, Champdossin, le Flon (Massignieu), en Barvier à Vieu.

L'hypothèse d'une extension à Belmont est abandonnée suite à la réticence des propriétaires pour vendre le terrain.



La stratégie de répartition des urbanisations s'oriente vers une densification des enveloppes des différents hameaux. Selon les surfaces qui resteront disponibles, décompte fait des urbanisations accordées depuis septembre 2021, peut-être seulement les principaux hameaux garderont des possibilités de construire.

Dans la rédaction insister sur l'aspect positif que constitue un parc important de logements aidés. Indiquer l'objectif de rénovation énergétique des 20 logements communaux.

Remplacer la phrase «créer une offre de logements abordables» par «créer une offre de logements partagés à prix plus abordables».

Noter que les équipements publics sont bien entretenus. Préciser que le projet communal tient compte des équipements des communes environnantes.

Besoin d'implantation de bornes électriques

Problématique du stationnement dans les villages: prévoir des emplacements réservés.

A terme, besoin d'équipements sportifs (aire de jeux) et/ou culturel (1 lieu pour pouvoir réunir dans des bonnes conditions la population des 4 ex-communes) ... ne pas parler d'équipement de «grande capacité».

Mentionner la réalisation en cours du déploiement de la fibre avec une finalisation en 2023 ou 2024.

Compléter le paragraphe sur l'environnement par l'objectif de récupération des eaux de pluie, la généralisation des toitures photovoltaïques, le projet de centrale villageoise ...

La CCBS a réalisé les schémas des mobilités.

Préciser que l'usage de la voiture est lié à la dispersion de l'habitat et à la faible densité de population.

Évoquer les atouts que représentent les commerces ambulants et les transports scolaires gratuits.

Réflexion en cours sur l'amélioration du transport à la demande.

#### **Prochaines réunions :**

- 08 août : 13h30 - fin des inventaires (secteurs Luthézieu, Champdossin et Massignieu)
- 08 septembre : 14h - travail sur PADD
- 14 septembre : 18h30 réunion publique n°2 - présentation du PADD.
- 29 septembre : 14h réunion présentation du PADD aux PPA

Vincent BIAYS